Université Paris-Saclay
Droit
Partager

Email destinataire :
Vous devez renseigner un email valide
Envoyer
Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement
Le mail de partage a bien été envoyé.

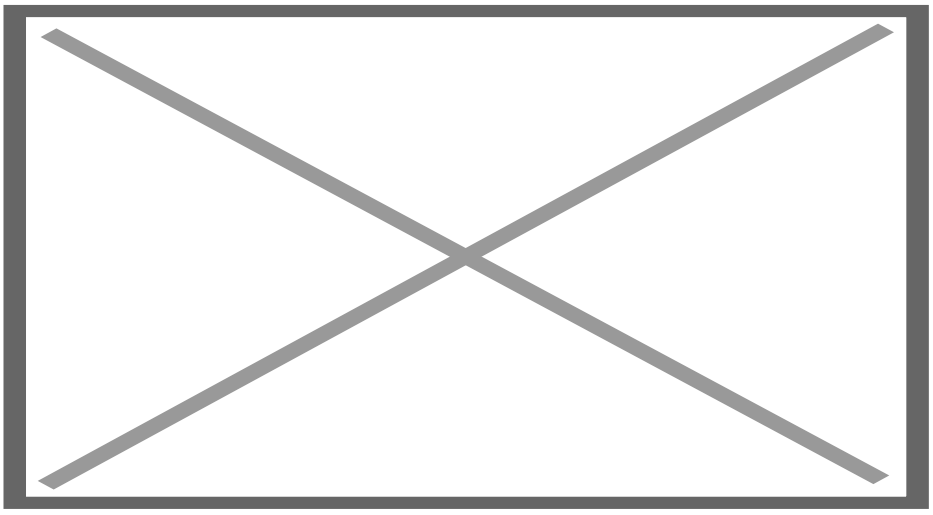
Droit privé

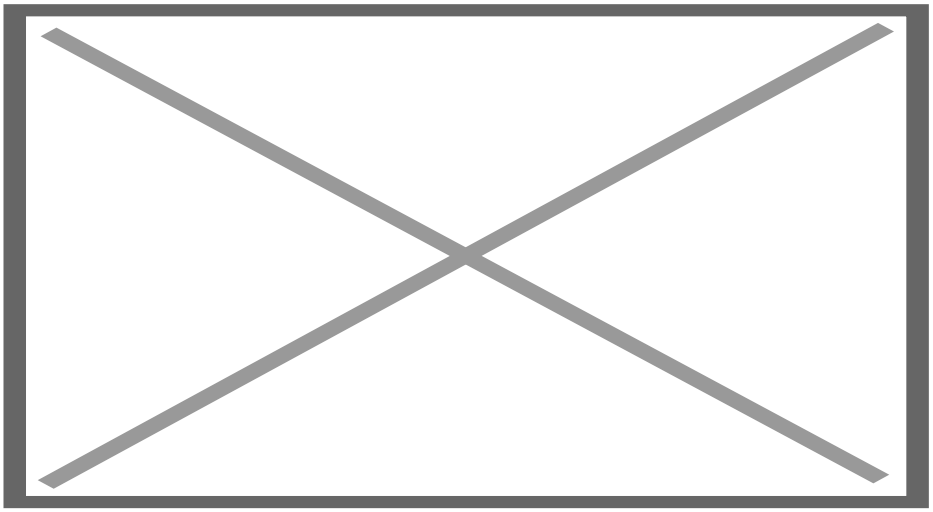
Master
Langues d’enseignement
Français

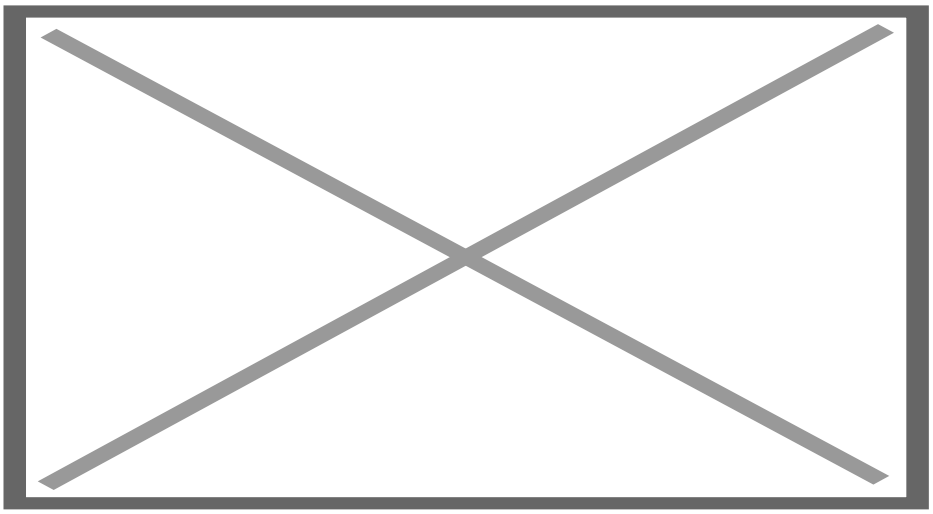
La mention Droit privé, très prisée des étudiants (environ 1900 candidatures sur MonMaster), prolonge naturellement la licence de droit option droit privé et offre une formation généraliste avec des spécialisations en Master 2. Elle prépare à diverses carrières juridiques, notamment judiciaires, en approfondissant les matières étudiées en licence pour former des juristes polyvalents.

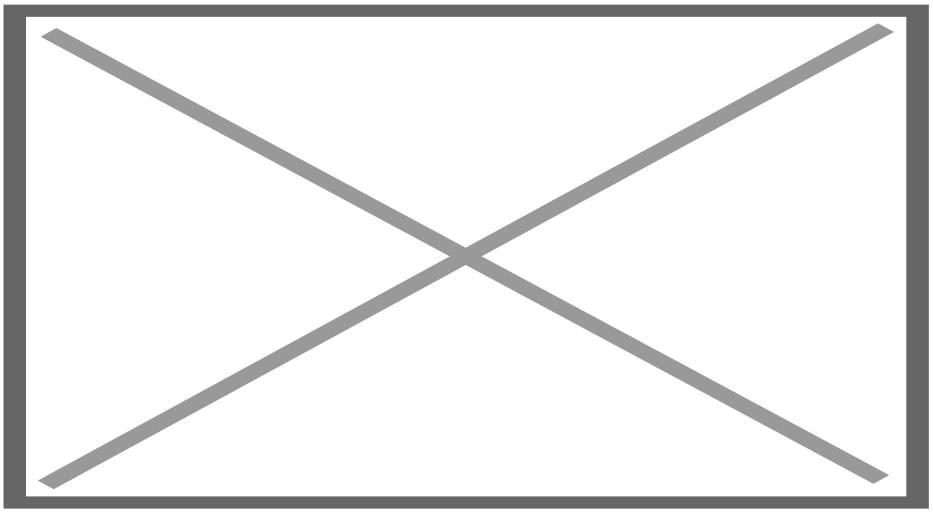
La mention Droit privé offre une formation juridique généraliste en droit privé, visant à doter les étudiants de compétences variées pour accéder à divers métiers dans l'entreprise, le libéral judiciaire, l'administration ou la recherche. Elle propose un tronc commun en Master 1, approfondissant le droit privé avec des matières d'ouverture, suivi de trois parcours en Master 2 : deux spécialisés (Droit des contrats internes, Professions judiciaires) et un généraliste (Droit privé fondamental). Des cours d'anglais sont inclus dans chaque parcours.

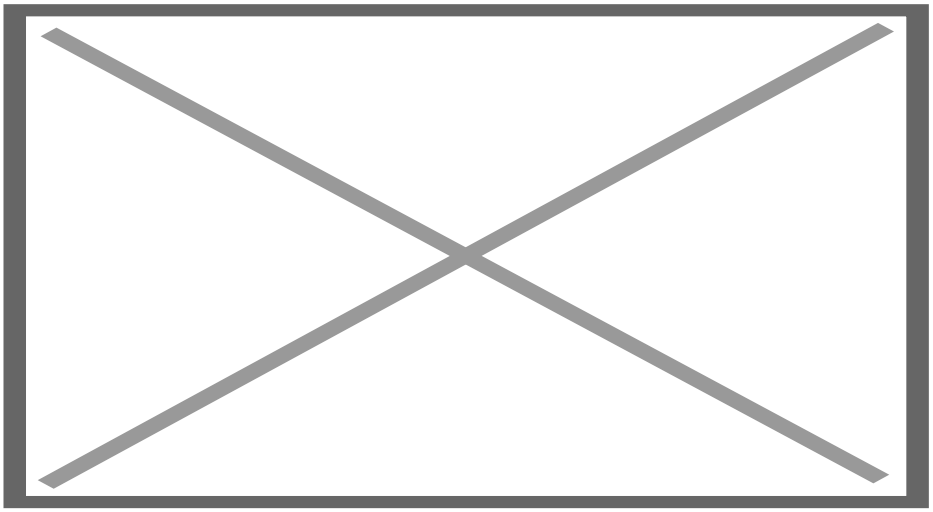
Télécharger la fiche détaillée











Informations

- Liste parcours
- Présentation
- Admission

Liste parcours

Master 1

M1 Droit privé

Ajouter au comparateur

Master 2

M2 Droit des contrats

Ajouter au comparateur

M2 Droit privé fondamental

Ajouter au comparateur

M2 Professions judiciaires

Ajouter au comparateur

Présentation

Compétences

- Traiter efficacement une question de droit privé en identifiant les sources pertinentes et en maîtrisant les techniques de qualification juridique.
- Construire une argumentation juridique avec rigueur en maîtrisant les principales techniques argumentatives.
- Maîtriser un ou plusieurs domaines spécialisés en proposant des solutions utiles avec une argumentation structurée.

- Conduire une réflexion indépendante en prenant en compte les enjeux et la complexité d’une demande pratique en proposant des solutions adaptées ou innovantes.

Fiche nationale du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Objectifs de la formation

La mention Droit privé vise à fournir une formation juridique généraliste et spécialisée en droit privé, répondant aux attentes des étudiants et du marché du travail. Structurée autour d'un Master 1 généraliste avec des options spécialisées et deux Masters 2 spécialisés (Droit des contrats, Professions judiciaires), ainsi qu'un Master 2 généraliste (Droit privé fondamental), elle prépare efficacement aux examens et concours judiciaires, tout en ouvrant des perspectives dans la recherche universitaire, les professions juridiques de haut niveau et les carrières judiciaires.

Débouchés

Professionnels

Les étudiants pourront légitimement prétendre à tous les métiers du droit privé
Professions judiciaires : avocats, magistrats, commissaires de justice
Juristes en entreprise et dans les administrations
Notaires, Commissaires de police, Officiers de police judiciaire, Douanes
Enseignants-chercheurs

Poursuite d’études

Les étudiants pourront poursuivre leurs études dans les masters 2 du droit privé
Admission

Public visé et prérequis

Une licence en droit est requise, l’option droit privé est recommandée. Le master Droit privé est le continuum de la licence option « droit privé » qui vient parachever la formation d’un juriste généraliste.

Contact(s)

- **Francoise LABARTHE**

http://www.universite-paris-saclay.fr/formation/master/droit-prive